

GRUPE DE TRAVAIL - ART PUBLIC

Groupe de travail	Art public
Personne de référence	Florence HOFFMANN, Gery OTH
Membres GdT	Florence HOFFMANN, Gery OTH
Description	<p>La participation aux projets d'Art public est une mise en valeur sûre pour un artiste. La mise en œuvre d'une réalisation permet une bonne intégration de son art dans un lieu public et une visibilité accrue. Le « making of » permet une mise en réseau avec des architectes, des maîtres d'œuvre, des autorités, des bénéficiaires du projet, et d'autres artistes. Les rémunérations sont équilibrées et honnêtes. Le groupe de travail milite pour une meilleure connaissance, une mise en réseau des acteurs potentiels, une application de la loi, un accompagnement de l'artiste, un suivi des actions.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▸ Fédérer autour de l'Art Public et mutualiser les ressources, définir un roadmap avec les autres acteurs du secteur.▸ Travail de diffusion, d'accompagnement et de formation auprès des membres de l'AAPL, ainsi que visibilité. <p>Ressources institutionnelles, privées et associatives</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Créer un groupe de contact et d'actions communes (Lisa Baldelli (Mi-Cult), Martine Schmitt (MDDI ABP).▸ Alimenter et entretenir le site Architectour.▸ Créer un groupe de contact et d'actions communes avec Pierre Hurt (OAI) et LUCA, ainsi qu'un autre avec E. Eicher et R. Graff (Communes et Syvicol).▸ Contacter MINT, présentation et stand journées des bourgmestres, journée des élus locaux.▸ Créer un groupe de contact et d'actions communes avec les promoteurs, la Chambre immobilière, les architectes, Kultur:LX, Fonds & Urbanistes. <p>Communication et MKT</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Créer une database interne, mise en réseaux, publications ABP, newsletter.▸ Intervention 2-3x par an avec tables rondes OAI.▸ Préparer un Bauhärepis Art Public avec OAI (une publication et une exposition).

Objectifs

- Participations à des jurys Art Public, représentation et afin de mieux comprendre les potentiels.
- Fédérer, intéresser les maitres d'ouvrages à l'art public : Communes, architectes, FB newsletter avec pour partenaires : les bénéficiaires, OAI, promoteurs, communes, artistes Abp, Jury, Maîtres d'ouvrages, inter Regio (Court métrages, Témoignages).

Support et formations

- Programme de coaching. Formation pour artistes, (Dume et autres aspects de l'art public).
- Création & diffusion (template et database).
- Création de catalogues virtuels de projets d'artistes sur Site Architecteur (Flipbook, ISSUU).

Idées et valeurs ajoutées

- Groupe de réflexion et d'action 3x par an avec OAI, ABP, LUCA, les communes, les Fonds urbaniste, le Ministère de la Culture, Kultur:LX, mutualiser les besoins, les ressources et fixer un roadmap.

Indicateurs

- Faire une état des lieux et bilans sur l' investissements dans l'art public, Analyse SWAT. Etablir un suivi. Suivre les indicateurs.

Ressources nécessaires

Heures de travail, location de la salle de réunions, rémunération des membres GdT, rémunération des experts, communication

Délais

2022 - 2025

GRUPE DE TRAVAIL - RÉMUNÉRATION

Groupe de travail	Rémunération
Personne de référence	Justine BLAU, Marc SOISSON
Membres GdT	Justine BLAU, Marc SOISSON, Susan NOESEN, Patrick GALBATS
Description	L'AAPL désire améliorer la situation des revenus des artistes visuels, en élaborant une directive d'attribution au sein même des institutions subventionnées par le Ministère de la Culture. Nous voulons professionnaliser la pratique des barèmes et des contrats en s'inspirant de nos voisins européens ou d'autres professions indépendantes au Luxembourg, en nous axant sur l'honoraire, le budget de production, et toutes autres formes de prestations de service liées à la profession.
Objectifs	<p>P1 Barèmes, grille de tarifs & contrats types / 2022</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Collecte de données, création d'outils de travail et infuser une nouvelle politique.▸ Créer une grille de rémunération et de contrats type à proposer aux artistes, institutions et au Ministère de la culture / soutien légal et juridique d'experts / Récolter des statistiques avec le MinCult / Infos guide sur le site aapl / diffusion & communication / Rencontres institutions <p>P2 Assises autour de la rémunération /2023</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Créer un Momentum, changement et mise en oeuvre Réalisation d'Assises en collaboration avec le Ministère de la Culture, Kultur:LX :<ul style="list-style-type: none">A) une conférence avec des experts de l'étranger (Jérôme Grégory, Jeanie Scott) et luxembourgeois.B) un workshop adressé aux membres des commissions de sélection sur les différents types de galerie et leurs modes de financements.C) des workshops ouverts aux artistes, sur la rémunération, les contrats et la négociation.D) un workshop pour les institutions subventionnées par l'Etat concernant la rémunération d'artistes (dans le cadre du codex du Ministère de la Culture).▸ Guide virtuel, diffusion du guide auprès des membres / Communication presse (débat). <p>P3 Formations</p> <p>Suivi Application / Développement d'outils, Diffusion / Mise En Réseaux européen / CCSS / TVA /2024</p>

Ressources
nécessaires

Heures de travail, rémunération des membres GdT, rémunération des
experts, communication

Délais

2022-2024

GRUPE DE TRAVAIL - RÉGIONALISATION DE L'AAPL (ET INTERNATION- ALISATION)

Groupe de travail	Régionalisation de l'AAPL et internationalisation
Personne de référence	Catherine LORENT
Membres GdT	Catherine LORENT
Description	Prendre contact avec les organisations similaires dans la grande région et à l'échelle internationale. Echanger des concepts des groupes de travail sur des sujets communs (barèmes, contrats, mobilité, résidences...). Mutualiser des expériences. Participer à des réunions qui touchent à ces thématiques.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▶ Info membres, collaboration interrégionales, internationales.▶ Mutualiser les acquis et les collaborations internationales.▶ Participer à des réunions qui touchent à ces thématiques.▶ Mise en réseaux (IAA, An Magazine, BBK Berlin).▶ Mise en contact avec Kultur Lx, Ministère de la Culture.
Ressources nécessaires	Heures de travail, location de la salle de réunion, rémunération d'invités, déplacements à l'étranger
Délais	2022 - 2025

GRUPE DE TRAVAIL - DROITS D'AUTEUR

Groupe de travail	Droits d'auteur
Personne de référence	Julie WAGENER
Membres GdT	Pit WAGNER, Birgit THALAU, Flora MAR, Patrick GALBATS, Julie WAGENER
Description	L'AAPL vise à sensibiliser les acteurs et institutions culturels sur la thématique des droits d'auteurs. Etroitement lié aux pratiques de rémunération dans le secteur culturel, il ne s'agit non seulement d'engendrer une prise de conscience de l'artiste par rapport à ses droits et leur application, mais également d'établir et transmettre un barème et une méthodologie auxquels l'artiste pourra se référer pour calculer et facturer les tarifs qui lui sont dûs au moment qu'on utilise, reproduise et distribue son travail sous n'importe quelle forme et contexte.
Objectifs	<p>P1 Etude</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Dans une première phase il s'agit de consulter les acteurs et institutions du secteur culturel afin de pouvoir définir les pratiques courantes concernant la rémunération des droits d'utilisation et de reproduction sur le plan national. Après il en faudra déduire les points faibles. <p>P2 Conceptualisation</p> <ul style="list-style-type: none">▸ L'évaluation des modalités d'application des droits d'auteur actuelles engendra l'élaboration d'outils pour règlementer l'application du droit de rémunération et d'ainsi faciliter son application par l'artiste auprès de son client - ceci en forme de contrats modèles, de grilles tarifaires unifiées et agréées, d'une méthodologie d'application de dites grilles accompagnées d'exemples de calcul pour une multitude de cas pratiques. <p>P3 Exécution</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Rédaction d'un guide pratique en format digital et éventuellement un site internet dédié. <p>P4 Publication et Application</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Sensibiliser et informer le secteur culturel (et privé) du cadre légal des droits d'auteurs existant et promouvoir l'application des outils développés (conférence de presse, formations ...)
Ressources nécessaires	Heures de travail, location de la salle de réunion, rémunération d'invités, déplacements à l'étranger
Délais	2022 - 2024

GRUPE DE TRAVAIL - COLLABORATION AVEC ULASC

Groupe de travail	Collaboration avec l'ULASC
Personne de référence	Florence HOFFMANN, Gery OTH, Justine BLAU, Julie WAGENER
Membres GdT	Florence HOFFMANN, Gery OTH, Justine BLAU, Julie WAGENER
Description	Rencontres annuelles avec l'Ulasc (Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel : A:LL, AAPL, ACTORS, ALTA, ASPRO, FLAC, LARS) pour discuter de sujets communs : droit d'auteur, droit voisin, statut de l'artiste et de l'intermittent, activités Kulturama, la professionnalisation de l'artiste et intermittents, les contrats, les barèmes, etc, et définir des lignes directrices.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▸ Collaboration avec l'Ulasc afin de répondre aux demandes de leurs membres, du Ministère de la Culture, de Kultur LX dans un contexte de professionnalisation et de mutualisation d'outils et de connaissances.▸ Définir des lignes directrices avec les différentes asbl qui nous sont communes. Fédérer et mutualiser les ressources entre associations. Réalisation de sondages.▸ Partage de connaissance et de ressources.▸ Groupes de réflexions dans le cadre des groupes de travail respectifs : droit d'auteur, droit voisin, statut de l'artiste et de l'intermittent, activités Kulturama, la professionnalisation de l'artiste et des intermittents, les contrats, les barèmes, etc.
Ressources nécessaires	Heures de travail, rémunération des membres GdT
Délais	2022-2024

GRUPE DE TRAVAIL - RESTRUCTURATION AAPL

Groupe de travail	Restructuration AAPL (et gérance)
Personne de référence	Justine BLAU, Marc SOISSON, Gery OTH
Membres GdT	Justine BLAU, Marc SOISSON, Gery OTH
Description	<p>L'évolution de l'AAPL et de ses actions, l'engagement d'une personne en charge de la gestion administrative de l'association, le suivi des groupes de travail et de leurs démarches demande un investissement conséquent au profit de la professionnalisation du métier d'artiste et des nombreux aspects qu'une association peut apporter au secteur.</p> <p>Les démarches et actions transversales officielles et informelles avec d'autres acteurs des métiers sont devenues apparentes et importantes. Maints sujets et mises en application demandent un gros investissement temporel sérieux.</p> <p>Notre but est de créer une structure solide et viable sur le long terme qui ne soit basée sur un individu unique.</p>
Objectifs	<p>Répondre aux attentes des membres de l'AAPL, des autorités avec lesquelles nous avons des conventions. Nous nous focalisons ces prochaines années afin d'obtenir une bonne organisation avec une structure solide qui accompagne professionnellement nos membres sur la durée.</p> <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Responsable et garant de l'Association (statuts et règlement d'ordre intérieur)▸ Gestion de l'AAPL (ateliers, activités, conventions...)▸ Signataire des contrats et conventions (coprésidence) Visions communes à élaborer, directions Charte de bonne conduite, transparence▸ Mise en réseaux <p>Représentation en externe</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Interlocuteur avec les institutions et les autorités▸ Interlocuteur presse <p>Représentation en interne</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Communication aux membres du CA

Objectifs

- Communication avec les membres de l'asbl Newsletter Site Web, Nouveaux Médias
- Disponible pour les membres en cas de questions

Ressources
nécessaires

Heures de travail, location de la salle de réunion, rémunération d'invités, déplacements à l'étranger

Délais

2022 - 2024